

Ordre des CGA du Québec

ASSEMBLÉE NATIONALE

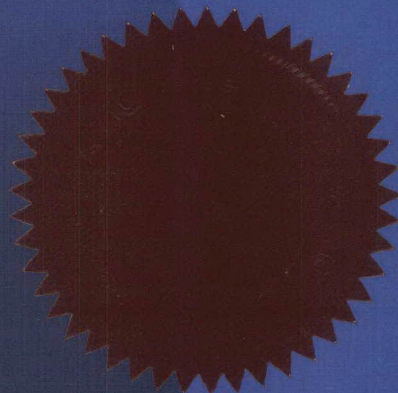
no 143-80060411

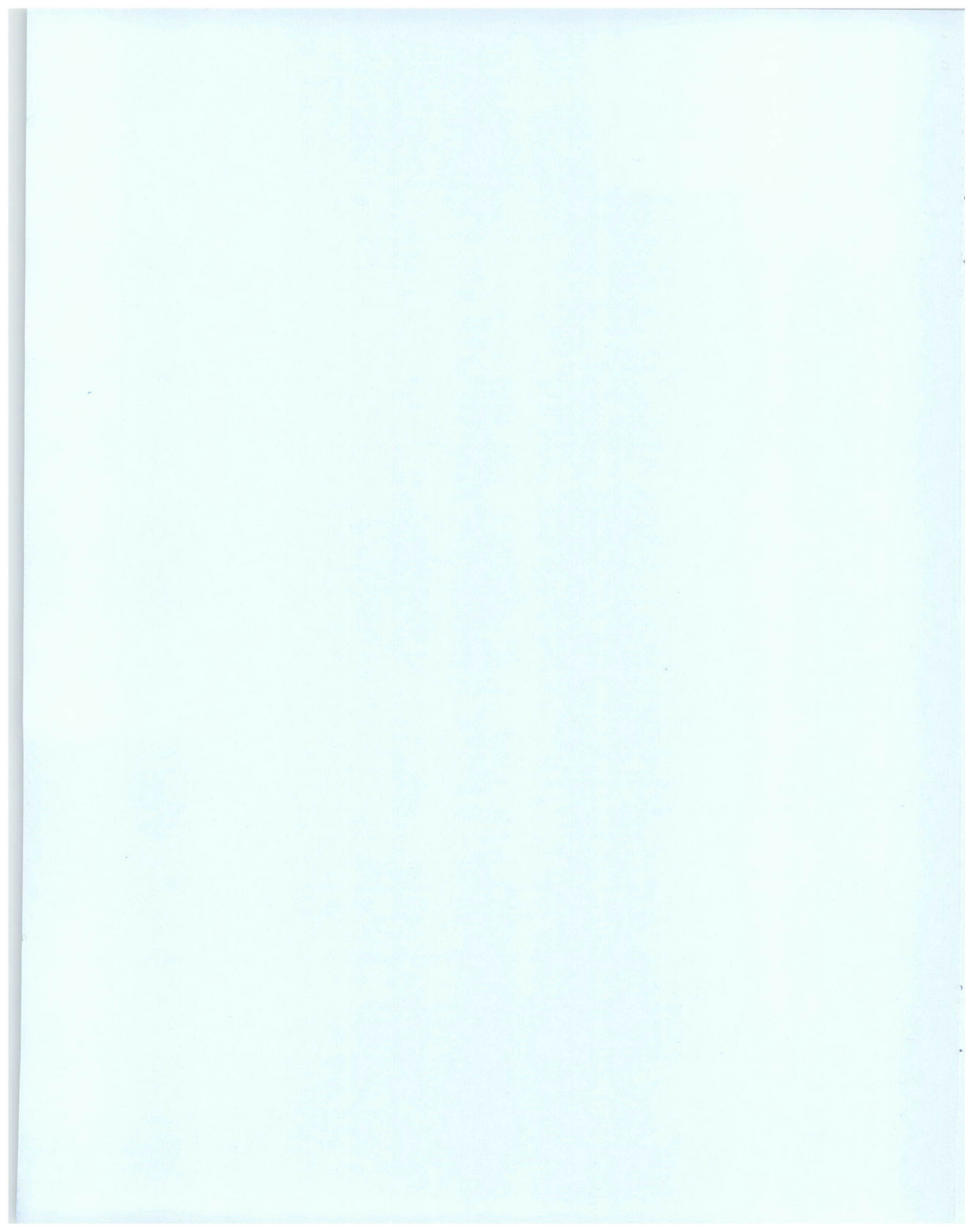


Rapport annuel

2003 - 2004

CGA





MONSIEUR MICHEL BISSONNET
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 58^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le ministre de la Justice et Procureur général,
Jacques P. Dupuis
Québec, juin 2004**

MONSIEUR JACQUES P. DUPUIS
Ministre de la Justice et Procureur général
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 58^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le président du Conseil,
Luc Provencher, FCGA
Montréal, juin 2004**

MONSIEUR GAÉTAN LEMOYNE
Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 58^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004.

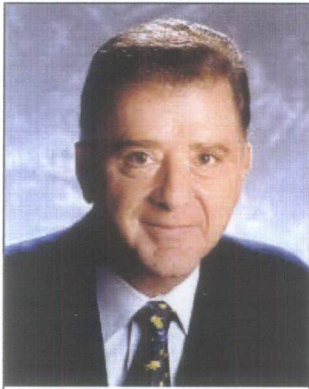
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le président du Conseil,
Luc Provencher, FCGA
Montréal, juin 2004**

Table des matières

Rapport de la direction	3
Le Bureau	7
Le Comité administratif	8
Le Comité d'inspection professionnelle	9
Le Comité de discipline	10
Le syndic	11
Comités	12
Personnel du siège social de l'Ordre	14
Renseignements généraux	15
 États financiers :	
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	17
Rapport des experts-comptables	17
État des résultats	18
État de l'évolution des soldes de fonds	19
Bilan	20
État des flux de trésorerie	21
Notes complémentaires	22
Renseignements complémentaires	26

Rapport de la direction



Luc Provencher, FCGA
Président du Conseil

Avec les développements que nous avons connus au cours de la dernière année, et ceux qui s'annoncent dans les mois à venir, nous pouvons résolument dire que nous vivons une époque charnière, tant pour les CGA du Québec que pour l'ensemble de notre profession.

L'adéquation entre les valeurs et la formation poussée que nous mettons de l'avant depuis des années et les besoins réels de notre société en matière de gestion et de

performance ne pourrait être plus éloquente. Nous pouvons en prendre pour preuve :

- la reconnaissance croissante des CGA auprès des entrepreneurs et dirigeants québécois, telle que démontrée par le sondage réalisé récemment, à notre demande, par la firme Léger Marketing, qui nous apprenait notamment que la finance, spécialité des CGA, était la première des expertises recherchées par les dirigeants d'entreprise, auprès desquels la notoriété totale des CGA s'élevait à 84% ;
- le dossier sur les droits professionnels qui connaît des développements intéressants ;
- l'attrait sans cesse plus grand des CGA auprès des étudiants en comptabilité, les effectifs de notre relève représentant 42% de tous les étudiants inscrits dans les disciplines comptables en 2003. La faveur que nous accordent les étudiants en comptabilité s'est encore accrue comparativement à l'an dernier, alors que nous comptons 40% des effectifs totaux.

Ce ne sont là que quelques-uns des éléments qui témoignent des avancées faites pendant les années récentes, et en particulier au cours du dernier exercice, dans notre progression vers les objectifs que nous avons renouvelés en début de mandat. Par leur importance et leur constance, ces objectifs illustrent bien que nous savons non seulement établir le cap sur ce qui importe le plus pour les CGA, mais aussi tenir la barre et voguer en leur direction toutes voiles dehors !

Ces objectifs d'ailleurs, vous les connaissez bien : l'obtention des pleins droits en matière de vérification publique, l'intensification de notre présence auprès des associations d'affaires, le resserrement constant des liens qui doivent unir l'Ordre à ses membres, l'accroissement de la visibilité tant de l'Ordre que de ses membres et l'intensification de notre présence, déjà prépondérante, auprès

des étudiants. Nous verrons dans les lignes qui suivent les réalisations et les étapes franchies l'année dernière envers la concrétisation de ces objectifs.

Mais avant, il convient de souligner un projet que nous avons rendu public tout récemment, après la fin de l'exercice : l'unification de la profession comptable au Québec. Bien que ce projet soit indéniablement lié à ce que nous appelons depuis plusieurs années le dossier sur les droits professionnels, il s'agit en fait d'une réforme qui entraînerait des changements en profondeur, non seulement à l'Ordre des CGA, mais aux trois ordres comptables du Québec. L'unification des ordres comptables québécois est résolument une question d'avenir.



Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général
et secrétaire

Dossier sur les droits professionnels

Le propos du présent message étant de rendre compte de l'évolution et des réalisations de l'Ordre au cours du dernier exercice, nous regarderons maintenant les développements récents dans une cause qui nous tient tous à cœur, le dossier sur les droits professionnels.

On se souviendra qu'en mai 2002, le gouvernement du Québec avait demandé l'évaluation des compétences professionnelles des comptables provenant des trois ordres, mandat qu'il confiait à l'Office des professions et réalisé par M. Jacques Plante de l'Université Laval. Le projet a bien évolué depuis et en est à la validation par un groupe d'experts des rapports préparés par les trois ordres comptables.

Pour ce qui est du volet juridique entourant le dossier sur les droits professionnels, le recours aux tribunaux n'a pas livré de résultats aussi intéressants, puisque le jugement de la Cour d'appel est venu confirmer les conclusions de la Cour supérieure qui stipule que la décision d'une telle cause est de nature législative et non juridique. C'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur les conclusions du rapport demandé par le gouvernement du Québec et sur le développement des liens qui se tissent de façon très positive avec les autres ordres comptables québécois.

Mais là ne s'arrêtent pas nos interventions pour affirmer la présence des CGA dans leur milieu, car nous sommes également très présents auprès des associations d'affaires et des associations étudiantes, avec des résultats des plus probants.

Rapport de la direction



Conférence lors du Forum de la Performance au Mont-Tremblant

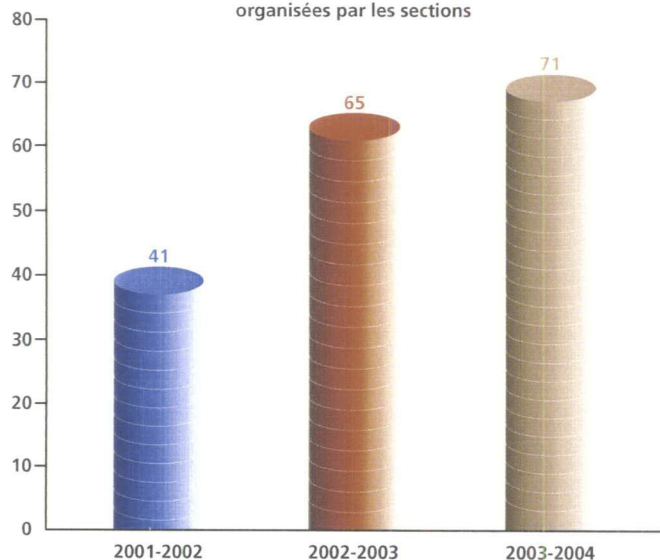
Les CGA et les associations d'affaires

Nous avons redoublé d'efforts au cours du dernier exercice pour tisser des liens toujours plus serrés avec les associations de la communauté des affaires, une initiative on ne peut plus naturelle puisqu'il s'y retrouve une grande partie des clients des CGA. Cette démarche est largement répandue dans toutes les régions du Québec puisque onze de nos treize sections locales se sont associées à une chambre de commerce par voie de commandite et d'activités conjointes. Outre ces regroupements d'affaires réputés pour leur dynamisme, nous faisons également force commune avec d'autres associations locales, telles que les cellules de mentorat en région, des organismes tels que Laval Technopole, sans oublier évidemment le milieu caritatif.



Méga Cocktail à Montréal

Évolution du nombre d'activités organisées par les sections



Les étudiants CGA, notre force, notre avenir

Comme nous l'avons souligné en introduction, l'Ordre des CGA du Québec est celui qui représente le plus grand attrait auprès des aspirants comptables. Cela ne s'est pas matérialisé comme par enchantement, car les activités de l'Ordre auprès des étudiants ont toujours constitué une grande priorité. L'approche des CGA en matière de formation, qui allie les aspects pratiques et la recherche de l'excellence, sait attirer les étudiants. Les programmes novateurs de sensibilisation et de promotion de l'Ordre jouent également un rôle important auprès de cette clientèle cible essentielle à notre croissance.

Pour la troisième année consécutive, l'Ordre a su conserver le plus grand nombre d'étudiants inscrits parmi les trois ordres comptables, améliorant encore notre marque en recrutant un nombre record d'étudiants qui est passé de 481 en 2002-2003 à 541 en 2003-2004, une hausse de 12,5% sur notre performance déjà enviable de l'année dernière.

Réalisations de l'année

Voyons maintenant les faits saillants des diverses activités menées au cours du dernier exercice par l'Ordre, ses membres et ses étudiants, tout en soulignant les aspects des publications et de la promotion.



Cérémonie de la Remise des permis 2003 au Mont-Tremblant

Nos membres

En raison de l'instauration du programme obligatoire du PAPPF (Programme d'agrément professionnel en performance financière) qui exige une formation additionnelle des nouveaux membres, l'Ordre en a accueilli 245 cette année. Cependant, puisque pas moins de 500 étudiants sont présentement inscrits au PAPPF, nous devrions accueillir d'ici quelques exercices des cohortes comparables, et même supérieures, à celles que nous avons connues par le passé.

La formation permanente est sans contredit une priorité pour les CGA. Les cours proposés représentent un attrait toujours croissant, comme en témoignent les 32 cours offerts en formation continue et surtout les 2 500 inscriptions en 2003-2004, une hausse de 7% sur l'exercice précédent. Le projet de règlement sur la formation continue a d'ailleurs été approuvé par l'Office des professions en avril 2004, habilitant le Bureau de l'Ordre à déterminer les activités de formation qui devront être suivies par les différentes classes de membres. Dans l'intérêt du public comme dans celui de ses membres, l'Ordre est un fervent partisan de la mise à jour constante des connaissances et des compétences de tous les CGA. C'est pourquoi, en plus de son engagement envers la formation continue, l'Ordre a procédé à 203 inspections professionnelles en 2003-2004.

Donnant suite à l'adoption de la Loi 169, un projet de règlement sur l'exercice en société a été adopté par le Bureau, soumis à l'Office des professions du Québec et publié dans la Gazette officielle en mars 2004. Rappelons que l'exercice de la profession de CGA en société répond à l'évolution de notre pratique et des besoins de la clientèle, permettant aux CGA d'exercer leur profession en société à responsabilité limitée, en société par action ou en société multidisciplinaire.

Occasion par excellence de partage des connaissances et d'échanges entre les membres, la 2^e édition du Forum de la Performance a attiré près de 300 congressistes au Mont-Tremblant. L'accueil des nouveaux membres fait désormais partie intégrante du Forum et plus de 1 000 personnes sont venues célébrer cet événement marquant.

Nos étudiants

Comme nous l'avons déjà souligné, l'Ordre a vu s'inscrire un nombre record d'étudiants à ses différents programmes universitaires. Ceci est largement attribuable aux efforts que nous déployons pour informer et attirer les étudiants et cela depuis la fin de leurs études secondaires! Plus de 1 600 étudiants universitaires ont participé à nos séances d'information, couronnées par notre concours « La France sans détour ». Au niveau collégial, 43 séances d'information ont été organisées, en plus des journées carrières, nous permettant d'atteindre pas moins de 1 500 étudiants. Et nous avons eu l'occasion de sensibiliser plus de 500 élèves de la fin du secondaire aux carrières comptables. Nous pouvons en conclure que si notre recrutement auprès des étudiants universitaires est si enviable, c'est que nous déployons les efforts nécessaires pour y parvenir.



André Nicole (à gauche), gagnant du concours « La France sans détour »

Rapport de la direction

Toujours soucieux d'améliorer la qualité de nos services envers les étudiants, nous sommes actuellement en phase d'élaboration d'un projet de formation à distance en collaboration avec CGA-Canada et la Télé-Université. Ce nouveau parcours permettrait aux étudiants d'obtenir le titre de CGA sans se déplacer grâce à un programme de baccalauréat offert par la Téléuq. Cette nouvelle voie d'obtention du titre sera un attrait supplémentaire vis-à-vis de notre clientèle étudiante et renforcera l'atout distinctif de notre formation, soit la flexibilité.

Notre programme de bourses poursuit ce même but d'encouragement envers la carrière de CGA. L'an dernier, nous avons remis dans les universités québécoises 13 bourses d'une valeur de plus de 1 200 \$ chacune, sous forme de certificats pour les examens CGA, et 54 bourses d'une valeur de 300 \$ chacune dans les cégeps du Québec.

Nos publications

À nouveau cette année, le service des Communications et relations publiques de l'Ordre a travaillé ardemment à la diffusion d'une information de qualité auprès de nos membres tout en contribuant au développement de leurs compétences et à la visibilité de notre expertise.



Luc Provencher, FCGA
Président du Conseil

À ce dernier chapitre, le résumé du budget provincial produit par une équipe de fiscalistes et rendu disponible sur notre site Internet dès le lendemain de son dépôt a créé un achalandage de près de 7 000 personnes, quintuplant les résultats déjà fort encourageants atteints lors du budget précédent.

Toujours sous le volet des communications en ligne, notre « Bulletin électronique hebdomadaire » a vu sa présentation rafraîchie et, surtout, sa diffusion portée à plus de 7 000 personnes. Cette augmentation du lectorat atteste de la pertinence de l'information qu'on y retrouve sur notre profession et sur le milieu des affaires.

Des remerciements qui s'imposent

À l'évidence, les domaines d'intervention de l'Ordre et de ses membres sont vastes et ils requièrent autant de connaissances poussées que d'efforts assidus. Nous retrouvons heureusement ces qualités, et plusieurs autres, auprès des membres du Bureau, des nombreux comités de bénévoles, du personnel de l'Ordre et de nos partenaires externes. Nous tenons à les féliciter tous, car si les perspectives qui se dressent devant nous sont largement positives, c'est à leur travail inlassable que nous le devons. **Merci!**



Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général et secrétaire

Le Code des professions définit les mandats du Bureau en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Bureau, dont quatre nommées par l'Office des professions représentent le public. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Bureau a adopté, au cours de ses quatre réunions ordinaires et trois réunions spéciales, les principales résolutions qui suivent :

- élire le président de l'Ordre ainsi que les membres du Comité administratif pour l'exercice 2003-2004 ;
- désigner les membres siégeant aux divers comités et groupes de travail de l'Ordre pour l'exercice 2003-2004 ;
- recommander à l'assemblée générale annuelle de modifier la politique de cotisation professionnelle ;
- recommander à l'assemblée générale annuelle le montant de la cotisation pour l'exercice 2004-2005 ;
- approuver la liste des nouveaux membres de la promotion 2003 ;
- approuver les demandes de réintégration au Tableau des membres ;
- approuver les états financiers au 31 mars 2003 ;
- adopter différentes politiques administratives ;
- combler le poste d'administrateur représentant la région de Montréal laissé vacant ;
- adopter un projet de règlement modifiant le Code de déontologie ;
- adopter pour consultation le projet de règlement sur l'exercice de la profession en société, ainsi que les modifications au Code de déontologie s'y affèrent ;
- choisir les sections Saguenay-Lac-Saint-Jean comme section hôte du Forum 2006 et Laval comme section hôte du Forum 2007 ;
- adopter le mémoire sur l'entente de l'Office des professions du Québec à l'égard du programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF).

L'effectif

Président

Luc Provencher, FCGA

Présidente sortante

Chantal Bélanger, FCGA

Président-directeur général et secrétaire

Alain Girard, CGA, MBA

Membres 2003-2004

Luc Baribeau, CGA

Diane Boily, CGA

Richard Cacchione, FCGA

Ginette Fortin, FCGA

Richard Gilbert, CGA

Yvon Gingras, CGA

Sylvie Grondin, CGA

Danielle Hébert, CGA

Christophe Hervier, CGA

Michel Labbé, CGA

Sandra Lacroix, CGA

Michel P. Laliberté, FCGA

Alain Laplante, FCGA

Luc Léger, CGA

Jeannot Lévesque, CGA

Danielle Michaud, CGA

Leonard C. Roth, FCGA

Pierre Samson, FCGA

Membres externes

André Roy, a.-g.

Marie-Lyse Julien-Lesco

Robert LaRue

Huguette Picard, erg.

Observateurs

Dany Girard, FCGA

Michel Guindon, FCGA

Le Comité administratif

Le Comité administratif est constitué de six personnes dont le mandat, dévolu par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Bureau est d'office membre et président du Comité administratif. Les membres du comité sont élus parmi les membres du Bureau et un parmi les administrateurs nommés par l'Office. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du Comité. Sauf pour l'adoption de règlements, le Comité administratif exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue.

Les membres du Comité administratif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et adopté différentes résolutions et recommandations, lors des sept réunions ordinaires et une réunion spéciale tenue durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2004. Les voici :

- approuver les demandes d'exemption et de réduction de cotisation professionnelle pour cause de maladie, de retour aux études à temps plein dans une université, de congé de maternité et de retraite anticipée ;
- approuver le programme de formation continue pour l'exercice ;
- approuver la révision budgétaire en cours d'exercice ;
- approuver les stages d'expérience pratique soumis par les candidats ;
- coordonner nos actions avec CGA-Canada ;
- approuver les cours de perfectionnement pour les membres qui reviennent à la pratique après une absence prolongée ;
- imposer à sept membres, suite aux recommandations du Comité d'inspection professionnelle, un stage d'expérience pratique de douze mois et limité leur droit de pratique pendant la durée du stage ;
- élaborer les orientations et les objectifs pour le prochain exercice ;
- attribuer une bourse d'études à un membre qui poursuit des études de troisième cycle ;
- approuver les états financiers ;
- approuver le budget de l'exercice 2004-2005 ;
- renouveler le contrat d'assurance-responsabilité professionnelle ;
- approuver la publication de documents de nature professionnelle ;
- approuver différentes politiques administratives ;
- recommander au Bureau d'adopter le projet de règlement sur la formation continue.

L'effectif

Président
Luc Provencher, FCGA

Vice-président
Alain Laplante, FCGA

2^e vice-présidente
Ginette Fortin, FCGA

**Administrateur élu
et trésorier**
Pierre Samson, FCGA

Présidente sortante
Chantal Bélanger, FCGA

Administrateur nommé
Robert LaRue

**Président-directeur général
et secrétaire**
Alain Girard, CGA, MBA

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels, soit la protection du public. Pour l'Ordre des CGA du Québec, cette activité revêt un caractère impératif depuis près de 30 ans.

Le rôle du Comité d'inspection professionnelle consiste à évaluer globalement la pratique du membre. Tous les membres exerçant l'expertise comptable à leur propre compte, à temps plein ou à temps partiel, sont soumis à l'inspection professionnelle. Le cycle normal d'inspection est de douze mois à compter de la date d'ouverture du cabinet et par la suite, tous les quatre ans. Un praticien peut cependant être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le Comité a mis au point des procédures strictes d'inspection et des outils de travail qui permettent de mesurer le respect des normes professionnelles en vigueur. L'évaluation du respect de ces normes s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

Les dossiers examinés portent sur les missions de vérification, d'examen approfondi, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et bien entendu, de la documentation pertinente incluse dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Au cours de l'exercice 2003-2004, les inspecteurs ont effectué 203 inspections, dont 35 auprès d'experts-comptables CGA travaillant à temps partiel. Le Comité s'est réuni huit fois et a recommandé l'imposition de stages à 10 des membres ayant fait l'objet d'une inspection. Une plainte a été déposée au syndic.

L'effectif

Président

Michel P. Laliberté, FCGA

Secrétaire

Jean Duclos, CGA

Jacques Allard, CGA

Alain Borduas, CGA

Ghislain Lafrance, CGA

Le Comité de discipline

Le Comité de discipline s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2003-2004 pour l'audition de 13 plaintes disciplinaires et représentations sur sanctions. Sept plaintes ont été reportées pour l'exercice 2004-2005.

La première plainte entendue comportait deux chefs d'infraction pour avoir contrevenu à l'article 60 du *Code des professions* (R.Q., c. C-26) ainsi qu'à l'article 3 du *Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle* [c.C-26, r.29.2]. Le Comité a déclaré l'intimé non coupable du premier chef d'infraction et coupable au deuxième chef d'infraction.

La seconde plainte comportait des chefs d'infraction concernant les articles 3.05.03 et 3.05.05 du *Code de déontologie* [c. C-26, r.30]. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et lui a imposé une amende de six cents dollars (600 \$) ainsi que tous les débours de l'Ordre eu égard au présent dossier.

Le Comité a reçu une requête de réinscription au Tableau de l'Ordre. Par décision du 3 décembre 1996, le Comité avait radié l'intimé pour une période de dix (10) ans. Celui-ci avait antérieurement reconnu sa culpabilité aux trois (3) chefs d'infraction lui reprochant d'avoir utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles elles lui avaient été confiées des sommes totalisant plus de 75 000 \$. Le Comité a rejeté la requête de l'intimé.

La quatrième plainte entendue comportait cinq chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.02.14, 3.03.01, 3.03.06, 3.07.01 et 4.02.01 du *Code de déontologie*. N'ayant pas répondu dans les plus brefs délais aux communications téléphoniques et écrites du service d'inspection professionnelle de l'Ordre, contrevenant ainsi à l'article 4.02.01 du *Code de déontologie*, le Comité a déclaré l'intimé coupable des cinq chefs d'infraction et lui a adressé une réprimande en regard des premier et troisième chefs d'infraction, puis l'a condamné à des amendes respectives de 600 \$, 1 000 \$ et

700 \$ en regard des deuxième, quatrième et cinquième chefs d'infraction. Finalement, le Comité a condamné l'intimé à payer 50 % des déboursés encourus.

La cinquième plainte comportait trois chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.03.01, 3.01.06 et 3.02.04 du *Code de déontologie* ainsi qu'à l'article 3 du *Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle*. La décision sera rendue sous peu.

La sixième plainte comportait deux chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.02.01, 3.06.01 et 3.06.02 du *Code de déontologie*. Le Comité a déclaré l'intimé coupable des premier et deuxième chefs d'infraction et a condamné l'intimé à une amende de 600 \$ en regard du premier chef d'infraction. Le Comité a prononcé, à l'endroit de l'intimé, une réprimande sévère en regard du deuxième chef d'infraction. Le Comité a condamné l'intimé au paiement des déboursés et a prononcé une ordonnance de non-accessibilité, non-publication et non-diffusion des noms des sociétés visées dans la plainte, et de la pièce SP-2.

L'effectif

Présidente

Me Carole Marsot

Serge Beaugard, FCGA

Guy Deslandes, CGA

Paul-André Malo, FCGA

Secrétaire

Laurien Gagnon, CGA

Michel Ladouceur, CGA

Louis LeBrun, FCGA

Leonard C. Roth, FCGA

Secrétaire adjointe

Claudette Wagner

Pierre Samson, FCGA

Francine St-Onge, FCGA

Exercice 2003-2004

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 40 dossiers qui se répartissent comme suit :

	Exercice 2002 - 2003	Exercice 2003 - 2004
En cours au début de l'exercice	13	19
Nouveaux dossiers	37	21
Dossiers traités	<u>50</u>	<u>40</u>
Statut des dossiers au 31 mars		
Dossiers fermés	31	26
En cours	19	14
Total	<u>50</u>	<u>40</u>

Les motifs des 21 dossiers ouverts au cours de 2003-2004 sont variés. Voici les sujets qui concernent plus d'un dossier :

- *Rétention de documents* 4
- *Qualité du travail* 3
- *Montant des honoraires* 2

À l'intérieur des 26 dossiers fermés :

- *vingt-et-un* n'ont pas fait l'objet d'une plainte disciplinaire ;
- *trois* ont fait l'objet d'une plainte disciplinaire. Dans les trois cas, les membres ont été déclarés coupables sur la majorité ou la totalité des chefs d'infraction ;
- *un* appel de la décision sur sanction du Comité de discipline a été déposé par le bureau du syndic au Tribunal des professions. Le Tribunal a maintenu la sanction en y apportant des précisions ;
- *une* requête de réintégration, avant la fin de la période de radiation, a été effectuée auprès du Comité de discipline par un membre radié antérieurement par le Comité. Le Comité n'a pas recommandé au Bureau d'accorder la réintégration avant la fin de la période de radiation.

Dans les 14 dossiers en cours, sept sont actuellement déposés au Comité de discipline et les enquêtes se poursuivent pour les sept autres cas.

Syndic
André Drainville, CGA

Syndics adjoints
Sylvie Dagenais, CGA
Gérald Gratton, CGA

Comités

AFFAIRES PUBLIQUES

Président : Yvon Gingras, CGA
 Luc Baribeau, CGA
 Christophe Hervier, CGA
 Josée Leclair, CGA
 Huguette Picard, erg.
 François Théberge, CGA

APPEL DES ÉTUDIANTS

Président : Jeannot Lévesque, CGA
 Suzanne Alary, CGA
 Monique Giroux, CGA
 Marie-Lyse Julien-Lesco
 Jacques Ouimet, CGA

ARBITRAGE DES COMPTES

Président : Michel Labbé, CGA
 Guy Aubin, CGA
 Leonard C. Roth, FCGA
 Marc Vachon, CGA

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Président : Alain Laplante, FCGA
 Frédéric Audet
 Julie Berthiaume
 Lyne Chevalier
 Serge Dumais
 Jennifer Kliment
 Remo Milone
 Sébastien Neault
 Mélanie Richer
 Dominique Rivard
 Gérald Toupin
 Tina Tremblay-Girard
 Paule Voisard

COMITÉ CONSULTATIF DES PRÉSIDENTS DE L'ORDRE

Pierre Barnès, FCGA
 Chantal Bélanger, FCGA
 Nelson D'Amours, FCGA
 Jocelyn Dion, FCGA
 Dany Girard, FCGA
 Michel Guindon, FCGA
 Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

Mario Lafond, FCGA
 Rénald Vigneault, FCGA
 Sylvie Voghel, FCGA

FISCALITÉ

Président : Sylvain Moreau, CGA
 François Bélanger, CGA
 France Bordeleau, CGA
 André Boulais, CGA
 Johanne Bourassa, CGA
 Michel Labbé, CGA
 Bruno Lacasse, CGA
 Michael Lafontaine, CGA
 Johanne Leduc, FCGA
 Gilles Paré, CGA
 Gisèle Prévost, CGA
 Benoit Vallée, CGA

FORMATION

Président : Alain Laplante, FCGA
 Diane Bigras, CGA
 Émilio Boulianne, CGA
 Claude Rompré
 Rénald Vigneault, FCGA

HONNEUR

Président : Luc Provencher, FCGA
 Alain Laplante, FCGA
 Chantal Bélanger, FCGA

JEUNESSE

Présidente : Danielle Michaud, CGA
 Céline Bélanger, CGA
 Anik Gibeault, CGA
 Johanne Maltais, CGA
 Pascale Isabelle Monty, CGA
 Robin Tremblay, CGA

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Président : Luc Provencher, FCGA
 Chantal Bélanger, FCGA
 Ginette Fortin, FCGA
 Alain Laplante, FCGA
 Pierre Samson, FCGA

PRÉSIDENTS DE SECTION

Isabelle Archambault, CGA
Éric Audet, CGA
Mario Boulianne, CGA
Charles-Aimé Bureau, CGA
Suzanne Chiricota, CGA
Luc Duciaume, CGA
Nathalie Dufour, CGA (jusqu'en novembre 2003)
Denise Lafleur, CGA
Johanne Maltais, CGA
Marco Pilon, CGA
Bernard Potvin, CGA
Dan Thériault, CGA
Charles Tremblay, CGA

VÉRIFICATION

Président : Richard Gilbert, CGA
Gabriel Dubé, FCGA
Louise Harvey, CGA
Michel Labbé, CGA
Jacques Robitaille, CGA
Pierre Samson, FCGA
Serge Vaillancourt, CGA

PROGRAMMES PROFESSIONNELS

Président : Alain Laplante, FCGA
Émilio Boulianne, CGA
Guy Cucumel
Sandra Lacroix, CGA
Luc Léger, CGA
Jeannot Lévesque, CGA
Alix Mandron, CGA
Jean-Paul Page, FCGA
Rénald Vigneault, FCGA
Pierre Vézina, CGA

RÉVISION DES PLAINTES

Président : Fernand R. Plante, FCGA
Roger Barrette, CRIA
Richard Dion, CGA
Marie-Lyse Julien-Lesco
Pierre Monty, CGA
Robert LaRue
Louis LeBrun, FCGA

SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Président : Sylvain Thibault, CGA
Denis Aubé, CGA
Suzanne Chiricota, CGA
Fernande Désormeaux-Thibault, CGA
Sylvain Fontenelle, CGA
Dorval Fournier, CGA
Danielle Hébert, CGA
Marc Proulx, CGA

Personnel du siège social

Josée Aganier

Secrétaire, Services aux membres (jusqu'au 22 mai 2003)

Lucienne Appel

Agente de communication (à partir du 4 novembre 2003)

Lisa Beauchemin

Secrétaire, Communications

Sophia Benabdellah

Chargée de marketing, Services aux membres

François Blouin, CGA

Vice-président, Finance et développement technologique

Sophia Bourassa

Agente, Centre d'appels (à partir du 9 mars 2004)

Nadine Bourgeois

Directrice, Communications et relations publiques

Cornelia Brumarescu

Agente, Services aux étudiants (jusqu'au 26 février 2004)

Stéphanie Carbonneau

Chargée de marketing, Formation

Mélanie Caron

Agente, Services aux étudiants

Isabelle Dionne

Adjointe administrative (jusqu'au 11 novembre 2003)

Nargisse Doubaj

Agente, Services aux étudiants (à partir du 29 mars 2004)

André Dubois

Graphiste (à partir du 9 février 2004)

Sophie Dubois

Technicienne comptable (à partir du 16 février 2004)

Robert Joly

Graphiste (jusqu'au 9 février 2004)

Isolde Gagnon-Légaré

Agente, Communication (jusqu'au 4 novembre 2003)

Jo-Anne Gaumont

Agente, Centre d'appels (jusqu'au 13 février 2004)

Secrétaire, Inspection et services aux membres

(à partir du 16 février 2004)

Alain Girard, CGA, MBA

Président-directeur général

Louise Jobin, CGA

Contrôleur (à partir du 2 février 2004)

Janique Langevin, CGA

Vice-présidente, Formation et services professionnels

Isabelle Lavergne

Secrétaire, Services aux membres

Manon Leblanc

Technicienne en comptabilité (jusqu'au 27 novembre 2003)

Alice Leduc

Secrétaire, Formation

Claude Lehoux

Magasinier

Jean-François Longpré, CGA

Chef comptable (jusqu'au 13 février 2004)

Directeur, Services aux membres et protection du public

(à partir du 16 février 2004)

Julie Marion

Agente, Services aux étudiants

(du 23 février au 12 mars 2004)

Gabriella Mihai

Comptable

Gilles Nolet, CGA, MBA

Vice-président exécutif

Linda Perron

Coordonnatrice, Formation

Danièle Pérusse, CGA

Directrice, Services aux membres et protection du public (jusqu'au

19 septembre 2003)

Nadia Richmond

Agente, Centre d'appels (du 2 février au 2 mars 2004)

Barbara Sydney

Secrétaire de l'adjointe administrative

(à partir du 6 octobre 2003)

Jacinthe Tétreault

Agente, Centre d'appels

Carole Tremblay

Agente, Centre d'appels et support administratif

(à partir du 17 février 2004)

Dominique Trudeau

Agente, Centre d'appels et support administratif

(jusqu'au 27 février 2004)

Marie-Ève Vallée

Secrétaire de l'adjointe administrative

(jusqu'au 3 octobre 2003)

Claudette Wagner

Adjointe administrative (à partir du 21 novembre 2003)

Renseignements généraux

Exercice se terminant le 31 mars 2004

Effectifs membres, candidats et étudiants inscrits

Sections	Membres	Candidats et étudiants inscrits
Abitibi/Témiscamingue	116	26
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	155	38
Beauce/Amiante/Étchemins	113	34
Estrie	168	46
Extérieur du pays	92	6
Lanaudière	341	67
Laval	679	121
Laurentides	489	82
Mauricie/Centre-du-Québec	302	81
Montérégie	1 613	326
Montréal	2 113	801
Outaouais	652	161
Québec	900	224
Saguenay-Lac-Saint-Jean	125	60
TOTAL	7 858	2 073

Mouvement des effectifs

Description	2004	2003
Permis émis	220	286
Réintégrations	77	19
Permis émis suite à un transfert au Québec	10	16
Décès	(17)	(26)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(65)	(58)
Démissions	(36)	(50)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(13)	(14)
Radiation pour autre cause	(0)	(0)

Permis en vigueur selon les classifications

Description	2004	2003
Membres réguliers	7 134	6 811
Membres à vie et « fellows »	86	84
Membres à vie	28	30
Membres préretraités	183	139
Membres retraités	335	527
Membres à l'extérieur du pays	92	91
TOTAL	7 858	7 682

Renseignements généraux

Exercice se terminant le 31 mars 2004

Tableau comparatif des charges

Description	2004 réelles	2005 budgétisées
Administration et stratégie	644 000 \$	708 000 \$
Gestion du siège social	1 589 000	1 481 000
Services aux membres	821 000	790 000
Formation	705 000	659 000
Communications et marketing	683 000	834 000
TOTAL	4 442 000 \$	4 472 000 \$

Fonds d'inspection professionnelle

Services aux membres reliés aux inspections	128 000 \$	158 625 \$
---	------------	------------

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS


La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toutes informations contenues dans le rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et considérés appropriés dans les circonstances.

L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

Les états financiers, dont le rapport se trouve ci-joint, ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Bureau exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son Comité de vérification qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes qui peuvent à leur gré rencontrer le Comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.



Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général et secrétaire



François Blouin, CGA
Vice-président
Finance et développement technologique

Le 27 avril 2004

RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES

Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons examiné le bilan du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance-responsabilité, du fonds de défense en matière de déontologie et du fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA de l'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC au 31 mars 2004, de même que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds d'administration, d'indemnisation, d'assurance-responsabilité, de défense en matière de déontologie et de défense, de protection et de promotion des droits des CGA ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Notre examen a comporté des questions, des comparaisons, des discussions et une analyse des renseignements exigés; en ce qui concerne les éléments de l'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, le tout conformément aux normes établies par notre ordre professionnel.

L'examen approfondi que nous avons effectué révèle que les états financiers sont plausibles, à tous égards importants et conformes aux livres, aux renseignements recueillis ainsi qu'aux données examinées, et qu'ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



EVANCIC PERRAULT ROBERTSON, CGA

Société en nom collectif

Terrebonne, Québec
Le 27 avril 2004

État des résultats

Exercice se terminant le 31 mars 2004

Fonds affectés

	Fonds d'administration		Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA	Total 2004 \$	Total 2003 \$
	2004 \$	2003 \$						
Produits (notes 2 et 9)								
Cotisation des membres	2 535 957	2 468 874	-	-	-	-	-	380 350
Cotisation des membres en pratique	198 742	190 923	-	-	-	-	-	-
Cotisation des candidats et étudiants	427 021	451 819	-	-	-	-	-	-
Inscription des candidats et étudiants	81 736	61 350	-	-	-	-	-	-
Émission de permis	69 320	72 720	-	-	-	-	-	-
Droits d'examen	282 160	278 879	-	-	-	-	-	-
Vente de publications	126 856	111 829	-	-	-	-	-	-
Droits de réadmission	7 335	1 500	-	-	-	-	-	-
Revenus de placements	141 841	126 365	2 575	51 556	984	10 473	65 588	55 727
Formation continue	470 280	404 964	-	-	-	-	-	-
Programme CGA-Maitrise	99 474	93 029	-	-	-	-	-	-
Service de placement	58 455	65 600	-	-	-	-	-	-
Autres produits	58 661	79 445	-	-	-	-	-	-
Ristourne de l'assureur	-	-	-	8 628	-	-	8 628	29 418
Ristourne des programmes d'avantages	47 580	39 511	-	-	-	-	-	-
	4 605 418	4 446 808	2 575	60 184	984	10 473	74 216	465 495
Charges								
Administration	1 728 097	1 638 422	-	-	-	-	-	-
Bureau et Comité administratif	100 905	138 111	-	-	-	-	-	-
Comités	32 728	49 871	-	-	-	-	-	-
Discipline et règlements	90 766	53 528	-	-	-	-	-	-
Services aux membres	302 455	307 335	-	-	-	-	-	-
Inspection professionnelle	128 027	134 709	-	-	-	-	-	-
Formation	413 087	316 771	-	-	-	-	-	-
Recrutement	278 694	371 670	-	-	-	-	-	-
Formation continue	247 736	225 613	-	-	-	-	-	-
Honoraires	-	-	-	1 217	-	-	1 217	3 698
Prime d'assurance	-	-	-	54 500	-	-	54 500	59 077
Stratégie	46 691	36 886	-	-	-	73 250	73 250	-
Examens	30 366	16 187	-	-	-	-	-	-
Activités professionnelles	379 125	374 600	-	-	-	-	-	-
Communications, relations publiques et marketing	524 722	525 218	-	-	-	-	-	-
Programme CGA-Maitrise	72 975	71 738	-	-	-	-	-	-
Publications, recherche et développement (note 12)	193 300	178 197	-	-	-	-	-	-
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	-	-	-	(80 208)	-	-	(80 208)	28 869
Indemnité et frais de règlements	-	-	-	15 577	-	-	15 577	6 292
	4 569 674	4 438 856	-	(8 914)	-	73 250	64 336	97 936
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	35 744	7 952	2 575	69 098	984	(62 777)	9 880	367 559

Renseignements complémentaires : pages 26 et 27

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice se terminant le 31 mars 2004

	Fonds d'administration		Fonds affectés				Total 2004 \$	Total 2003 \$
	2004 \$	2003 \$	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
Solde de fonds au début	1 089 940	1 081 988	91 855	752 984	41 572	389 581	1 275 992	908 433
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	35 744	7 952	2 575	69 098	984	(62 777)	9 880	367 559
Solde de fonds à la fin	1 125 684	1 089 940	94 430	822 082	42 556	326 804	1 285 872	1 275 992

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

Bilan

Au 31 mars 2004

	Fonds d'administration	Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance- responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Fonds de défense, protection et promotion des droits des CGA	Total 2004 \$	Total 2003 \$
ACTIF							
À court terme							
Encaisse	207 716	904	15 916	556	2 431	227 523	79 032
Placements temporaires (notes 2 et 3)	2 349 014	93 526	187 606	41 851	323 285	2 995 282	2 726 223
Débiteurs (note 4)	88 988	-	-	-	-	88 988	113 815
Intérêts courus à recevoir	26 970	-	17 139	149	1 088	45 346	47 022
Stocks (note 2)	63 398	-	-	-	-	63 398	69 631
Frais payés d'avance	100 320	-	41 098	-	-	141 418	142 107
	2 836 406	94 430	261 759	42 556	326 804	3 561 955	3 177 830
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	972 049	-	584 323	-	-	1 556 372	1 445 982
DÉVELOPPEMENT (note 12)	-	-	-	-	-	-	61 449
IMMOBILISATIONS (notes 2 et 6)	171 679	-	-	-	-	171 679	145 455
	3 980 134	94 430	846 082	42 556	326 804	5 290 006	4 830 716
PASSIF							
À court terme							
Créditeurs (note 7)	647 823	-	5 000	-	-	652 823	566 051
Produits reportés (note 8)	2 206 627	-	-	-	-	2 206 627	1 799 524
	2 854 450	-	5 000	-	-	2 859 450	2 365 575
RISQUES ÉVENTUELS ET FRAIS DE RÉGLEMENTS	-	-	19 000	-	-	19 000	99 209
SOLDES DE FONDS							
Investis en immobilisations	171 679	-	-	-	-	171 679	145 455
Affectations d'origine interne	-	94 430	822 082	42 556	326 804	1 285 872	1 275 992
Non grevés d'affectations	954 005	-	-	-	-	954 005	944 485
	1 125 684	94 430	822 082	42 556	326 804	2 411 556	2 365 932
	3 980 134	94 430	846 082	42 556	326 804	5 290 006	4 830 716

Approuvé par le Bureau



Luc Provencher, FCGA
Président



Pierre Samson, FCGA
Trésorier

État des flux de trésorerie

Exercice se terminant le 31 mars 2004

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement				Total 2004 \$	Total 2003 \$
	Fonds d'administration		Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance-responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Fonds de défense, protection et promotion des droits des CGA		
	2004 \$	2003 \$						
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	35 744	7 952	2 575	69 098	984	(62 777)	9 880	367 559
Ajustements pour :								
Amortissements	143 957	124 170	-	-	-	-	-	-
Coût relatif à la sortie d'actifs en développement (note 12)	61 449	90 400	-	-	-	-	-	-
	<u>241 150</u>	<u>222 522</u>	<u>2 575</u>	<u>69 098</u>	<u>984</u>	<u>(62 777)</u>	<u>9 880</u>	<u>367 559</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement								
Débiteurs	24 827	13 307	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	2 140	837	-	(410)	176	(230)	(464)	2 622
Stocks	6 233	(2 135)	-	-	-	-	-	-
Frais payés d'avance	7 967	(57 144)	-	(7 278)	-	-	(7 278)	13 984
Créditeurs et frais courus	85 555	(8 991)	-	1 217	-	-	1 217	(69 420)
Produits reportés	407 103	650 045	-	-	-	-	-	-
	<u>533 825</u>	<u>595 919</u>	<u>-</u>	<u>(6 471)</u>	<u>176</u>	<u>(230)</u>	<u>(6 525)</u>	<u>(52 814)</u>
	<u>774 975</u>	<u>818 441</u>	<u>2 575</u>	<u>62 627</u>	<u>1 160</u>	<u>(63 007)</u>	<u>3 355</u>	<u>314 745</u>
Variation de placements	(109 400)	(19 606)	-	(40 093)	-	-	(40 093)	89 796
Achat d'immobilisations	(131 078)	(109 789)	-	-	-	-	-	-
Développement	-	(16 459)	-	-	-	-	-	-
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	-	-	-	(80 209)	-	-	(80 209)	28 869
	<u>(240 478)</u>	<u>(145 854)</u>	<u>-</u>	<u>(120 302)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(120 302)</u>	<u>118 665</u>
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	<u>534 497</u>	<u>672 587</u>	<u>2 575</u>	<u>(57 675)</u>	<u>1 160</u>	<u>(63 007)</u>	<u>(116 947)</u>	<u>433 410</u>
Espèces et quasi-espèces au début	<u>2 022 233</u>	<u>1 349 646</u>	<u>91 855</u>	<u>261 197</u>	<u>41 247</u>	<u>388 723</u>	<u>783 022</u>	<u>349 612</u>
Espèces et quasi-espèces à la fin	<u><u>2 556 730</u></u>	<u><u>2 022 233</u></u>	<u><u>94 430</u></u>	<u><u>203 522</u></u>	<u><u>42 407</u></u>	<u><u>325 716</u></u>	<u><u>666 075</u></u>	<u><u>783 022</u></u>

Les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse et des placements temporaires
Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

Notes complémentaires

Au 31 mars 2004

1. STATUTS ET OBJECTIFS

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC est constitué en vertu du Code des professions du Québec, L.R.Q., c. C-26. Il a pour principale fonction d'assurer la protection du public et de contrôler l'exercice de la profession par ses membres. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. L'Ordre est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et conséquemment exempté de l'impôt.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le **fonds d'administration** rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le **fonds d'indemnisation** est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au Code des professions.

Le **fonds d'assurance-responsabilité** provient des ristournes du programme d'assurance-responsabilité professionnelle qui devaient servir à concevoir un programme d'auto-assurance. En vertu d'un nouveau contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement les primes à même les sommes cumulées du fonds et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlement, de gestion et d'indemnité. La réserve est révisée annuellement et calculée, conformément à la nouvelle entente.

Le **fonds de défense en matière de déontologie** est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice, qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi, relié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Le **fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA** provient de la cotisation perçue des membres lors de l'exercice 2002-2003. Ces sommes sont destinées spécifiquement à la défense, la protection et la promotion des droits des CGA, et au recours en vertu des chartes.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont évalués au moindre du coût ou de la valeur du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette; le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Placements dans les coentreprises

Les placements dans les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La quote-part des frais de fonctionnement est imputée directement aux charges, et la quote-part des investissements en capital est capitalisée et amortie selon les méthodes et les taux utilisés par la coentreprise.

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

Notes complémentaires

Au 31 mars 2004

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode et les périodes suivantes :

	Linéaire
Mobilier de bureau	4 ans
Système téléphonique	4 ans
Équipement informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

Constatation des produits

Les cotisations provenant des membres et des candidat(e)s sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés. Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Ils sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 27 avril 2004 et le 7 janvier 2005, dont le rendement varie entre 2,01 % et 6,40 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

4. DÉBITEURS

Membres, candidats et étudiants
Clients et autres

2004	2003
\$	\$
27 559	19 211
61 429	94 604
88 988	113 815

5. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leurs cours du marché est de 1 641 204 \$ (1 464 415 \$ au 31 mars 2003). Ils sont composés d'obligations arrivant à échéance entre le 20 octobre 2005 et le 20 novembre 2008, dont le rendement varie entre 4 % et 6,85 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

Le placement dans CGA Shared Services Facility Corp., 320 actions ordinaires, représente 32 % des actions ayant droit de vote. Société créée dans le but de partager des frais reliés au développement d'un nouveau système de traitement de l'information. La quote-part des investissements en capital est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans.

Coût de la participation

Quote-part des investissements en capital, d'un montant de 117 310 \$ (106 834 \$ en 2003), amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans.

Solde à reporter

1 544 585 1 405 567

32 32

11 555 40 183

11 587 40 215

1 556 172 1 445 782

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

Notes complémentaires

Au 31 mars 2004

	2004	2003
	\$	\$
Solde reporté	<u>1 556 172</u>	<u>1 445 782</u>

Le placement dans CGA Online Services Corporation, 200 actions ordinaires, représente 20% des actions ayant droit de vote. Société créée dans le but de partager des frais liés au développement d'un portail national.

Coût de la participation	200	200
	<u>1 556 372</u>	<u>1 445 982</u>

6. IMMOBILISATIONS	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
	\$	\$	2004	2003
			\$	\$
Mobilier de bureau	65 227	54 086	11 141	17 793
Système téléphonique	46 475	41 229	5 246	10 492
Équipement informatique	689 067	533 775	155 292	114 289
Améliorations locatives	18 242	18 242	-	2 881
	<u>819 011</u>	<u>647 332</u>	<u>171 679</u>	<u>145 455</u>

7. CRÉDITEURS	2004	2003
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	264 341	346 375
Dû à l'association nationale	60 342	29 864
Salaires et avantages sociaux à payer	164 786	46 928
Taxe sur les produits et services et taxe de vente du Québec	163 354	142 884
	<u>652 823</u>	<u>566 051</u>

8. PRODUITS REPORTÉS		
	Cotisations perçues d'avance	2 063 418
Autres revenus perçus d'avance	143 209	91 679
	<u>2 206 627</u>	<u>1 799 524</u>

9. PRODUITS : LES SOMMES SUIVANTES SONT EXCLUES DES RÉSULTATS		
QUOTE-PART DE L'ASSOCIATION NATIONALE :		
Cotisations des membres	1 452 475	1 430 802
Cotisations des candidats et étudiants	114 441	114 173
Inscription des candidats et étudiants	14 050	11 400
Droits et révisions d'examen	146 769	136 541
Vente de publications	124 960	129 688
Émission de permis	16 725	17 775
	<u>1 869 420</u>	<u>1 840 379</u>

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**Location de local**

L'Ordre a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant le 31 décembre 2004. Le versement annuel du loyer à effectuer pour le prochain exercice, excluant les taxes, est de 94 582 \$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**Juste valeur**

Les éléments d'actifs et de passifs financiers à court terme figurent au bilan à leur valeur comptable, ce qui représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance relativement rapprochée.

Les justes valeurs des obligations contenues dans le portefeuille de placements à long terme sont fondées sur les valeurs du marché obligataire.

Les justes valeurs des autres éléments à long terme ne sont pas disponibles au prix d'un effort raisonnable.

Risques de crédit

L'organisme n'encourt pas de risques de crédit significatif à l'égard de ses comptes débiteurs. De plus, l'organisme n'encourt aucun risque de crédit à l'égard de ses autres actifs financiers.

Risques de taux d'intérêt

L'organisme bénéficie de produits d'intérêts générés par la gestion des excédents temporaires de liquidités. Étant donné que ces produits d'intérêts ne constituent qu'un revenu accessoire, les risques associés à une variation des taux d'intérêt sont minimes.

12. PUBLICATIONS, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les coûts relatifs à la sortie d'actifs en développement incluent les honoraires capitalisés du programme d'agrément professionnel en performance financière. Cette sortie d'actifs est justifiée par l'absence d'expectative de produits pour ces projets.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice précédent ont été préparés par un autre cabinet d'experts-comptables. À des fins de comparaison, la classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Renseignements complémentaires

Exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$
ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	628 486	565 594
Honoraires	143 198	110 577
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	116 450	143 592
Téléphone	30 499	28 016
Frais de poste et de messagerie	122 860	143 902
Intérêts et frais de banque	30 226	22 266
Fournitures de bureau et imprimerie	75 522	86 628
Coût des manuels	56 407	48 161
Service de placement	8 583	10 368
Loyer	141 100	129 788
Taxes et assurances	25 256	32 432
Équipements et logiciels	31 828	5 996
Entretien de l'équipement et du local	25 172	43 442
Cotisations et affiliations	46 704	42 122
Base de données nationale	76 629	61 095
Amortissement lié à la coentreprise	39 104	35 611
Autres charges	25 220	40 273
Amortissement des immobilisations	104 853	88 559
	1 728 097	1 638 422
BUREAU ET COMITÉ ADMINISTRATIF		
Allocation de congrès	10 600	15 600
Frais de déplacement et autres	90 305	122 511
	100 905	138 111
COMITÉS		
Frais de déplacement et autres	32 728	49 871
	32 728	49 871
DISCIPLINE ET RÈGLEMENTS		
Honoraires	79 488	44 935
Frais de déplacement et autres	11 278	8 593
	90 766	53 528
SERVICES AUX MEMBRES		
Salaires et avantages sociaux	288 106	259 553
Honoraires	7 977	24 842
Frais de déplacement et autres	6 372	22 940
	302 455	307 335
INSPECTION PROFESSIONNELLE		
Salaires et avantages sociaux	18 520	75 646
Honoraires	87 334	41 191
Frais de déplacement et autres	22 173	17 872
	128 027	134 709
FORMATION		
Salaires et avantages sociaux	341 171	293 750
Honoraires	56 475	9 679
Frais de déplacement	15 441	13 342
	413 087	316 771
RECRUTEMENT		
Publicité et promotion	196 866	274 924
Séances d'information	10 447	23 330
Guide de formation	40 323	45 436
Bourses d'études	25 045	20 222
Journées carrières	6 013	7 758
	278 694	371 670

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

Renseignements complémentaires

Exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$
FORMATION CONTINUE		
Honoraires	98 451	100 208
Frais de déplacement	22 546	25 863
Matériel didactique	50 170	36 726
Frais d'hôtellerie et de salles	76 569	62 816
	247 736	225 613
STRATÉGIE		
Honoraires	31 569	32 734
Autres	15 122	4 152
	46 691	36 886
EXAMENS		
Frais de surveillance et de bachotage	23 078	10 857
Frais de déplacement et autres	7 288	5 330
	30 366	16 187
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		
Assemblée générale annuelle	13 951	25 977
Forum de la Performance	269 347	266 924
Autres activités	95 827	81 699
	379 125	374 600
COMMUNICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ET MARKETING		
Salaires et avantages sociaux	158 582	163 632
Frais de déplacement et autres	5 422	14 428
Publicité et promotion	150 825	187 337
Honoraires	88 678	48 989
Allocations aux sections	59 000	59 000
Bourses pour doctorat	5 000	5 000
Portail national	57 215	46 832
	524 722	525 218
PROGRAMME CGA-MÂTRISE		
Honoraires	40 452	35 958
Publicité et promotion	13 707	17 863
Autres frais	18 816	17 917
	72 975	71 738
PUBLICATIONS, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT		
Coût relatif à la sortie d'actifs en développement	86 458	90 400
Honoraires, conception et impression	106 842	87 797
	193 300	178 197

Voir rapport des experts-comptables en date du 27 avril 2004

Pour nous joindre

Ordre des CGA du Québec
445, boulevard Saint-Laurent
Bureau 450
Montréal (Québec)
H2Y 2Y7

Téléphone :
(514) 861-1823 • 1 800 463-0163

Télécopieur :
(514) 861-7661

ordre@cga-quebec.org
www.cga-quebec.org

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1206-0232
Une publication du service
des Communications et relations publiques





Ordre des CGA
du Québec

445, boulevard St-Laurent, bureau 450, Montréal (Québec) • H2Y 2Y7
Téléphone : (514) 861-1823 / 1 800 463-0163 • Télécopieur : (514) 861-7661
ordre@cga-quebec.org • www.cga-quebec.org